

infoObservatoire

Décembre 2021

#46



TRANSFRONTALIER

**EMPLOI FRONTALIER
ET CHÔMAGE
NORD-LORRAIN**

Une interdépendance
plus si évidente...

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1. LE CHOMAGE DES FRONTALIERS, UNE DOUBLE PROBLEMATIQUE.....	4
1.1 Un angle mort de l'économie luxembourgeoise.....	4
1.2 ... et une pression accrue sur les systèmes d'assurance-chômage des voisins.....	5
1.3 Un frontalier français plus fragile dans l'emploi que ses homologues	6
2. L'EMPLOI LUXEMBOURGEOIS, MOTEUR D'UNE BAISSSE DU CHOMAGE DANS LE NORD-LORRAIN ?	8
2.1 Malgré la forte croissance de l'emploi au Luxembourg, le chômage augmente dans le Nord-lorrain	8
2.2 Emploi luxembourgeois et chômage nord-lorrain : un impact limité et plus complexe qu'il n'y paraît	9
2.3 Un impact modéré sur le chômage lié à des facteurs multiples	11
3. UN EFFET SUR L'ECONOMIE LOCALE A NUANCER.....	14
3.1 Un effet d'entraînement des frontaliers sur l'économie résidentielle discutable.....	14
3.2 ... mais un effet négatif quasi-immédiat en cas de crise.....	16

infoObservatoire



Depuis le développement de la place financière luxembourgeoise, le travail frontalier est généralement perçu comme un remède au chômage dans le Nord de l'ancienne région Lorraine, en offrant des perspectives d'emploi, mais aussi parce que le développement du travail frontalier est supposé entraîner un développement de l'économie résidentielle.

Néanmoins, les besoins grandissants de l'économie luxembourgeoise en main-d'œuvre qualifiée ont internationalisé le recrutement des entreprises. Dès lors, les impacts de la croissance luxembourgeoise sur le chômage nord-lorrain et sur son économie résidentielle sont-ils toujours aussi importants ?

A l'aube des premiers enseignements post-confinements des économies, l'AGAPE propose un premier décryptage, visant à apporter des éléments de réponse à cette corrélation supposée entre hausse de l'emploi frontalier, baisse du chômage nord-lorrain et effets sur l'économie résidentielle des territoires frontaliers.

1. LE CHOMAGE DES FRONTALIERS, UNE DOUBLE PROBLEMATIQUE

1.1 UN ANGLE MORT DE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE...

La règle générale actuelle veut qu'un demandeur d'emploi soit indemnisé par son Etat de résidence, y compris s'il est frontalier. En France, le chômage des frontaliers est donc pris en charge par l'UNEDIC, avec un remboursement par le Luxembourg des trois premiers mois d'indemnisation. Cette règle entraîne donc une comptabilisation des demandeurs d'emploi, non pas dans le pays de travail, mais dans le pays de résidence.

Un frontalier demandeur d'emploi issu du marché du travail luxembourgeois n'apparaît donc pas dans les statistiques luxembourgeoises, à l'exception des frontaliers en reclassement (1 743 en janvier 2020) et des frontaliers inscrits volontairement (724 en janvier 2020)¹.

En 2020, le Grand-Duché compte 18 700 demandeurs d'emploi pour 295 800 actifs résidents, soit un taux de chômage de 6,3%². Mais alors, quel serait le chômage « réel » de l'économie luxembourgeoise si l'on tenait compte des frontaliers ?

En 2018, le Ministre luxembourgeois du Travail Nicolas Schmit estimait que la prise en charge du chômage des frontaliers par le Luxembourg entraînerait un doublement du nombre de demandeurs d'emploi au Luxembourg, passant de 16 000 à 26 000 voire 30 000³.

En 2018, l'Unedic indique qu'elle indemnise 8 650 personnes issues du marché du travail luxembourgeois. Dans l'hypothèse où le nombre de chômeurs frontaliers serait équivalent au nombre de chômeurs résidant au Grand-Duché (15 300 en 2018), on peut estimer que les Français représentent 57% des chômeurs frontaliers, pour 43% de Belges et Allemands (6 650 personnes).

¹ Source : ADEM - Agence pour le développement de l'emploi

² Source : STATEC - Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques du Grand-Duché de Luxembourg

³ Source : Indemnisation des frontaliers : Nicolas Schmit écrit à la Commission Européenne, Le Quotidien, article du 19/06/2018

Estimation du chômage « réel » sur le marché du travail luxembourgeois

2020	A. Résidents	B. Frontaliers	B1. Frontaliers FR	Ensemble (A+B)
1. Actifs occupés	277 100	210 400	105 700	487 500
2. Demandeurs d'emploi	18 700	25 000 (estim.) ⁴	17 000 ⁵	43 700
3. Population active (=1+2)	295 800	235 400	122 700	531 200
Taux de chômage (%) (=2/3*100)	6,3	10,6	13,9	8,2

Source : STATEC, Unedic, calculs et hypothèses AGAPE

Sur la base de la structure du chômage frontalier en 2018 et des statistiques de l'Unedic pour la France, on peut esquisser une image un peu plus précise du chômage au Luxembourg en 2020 : **le taux de chômage de la population active frontalière (10,6%) serait ainsi plus élevé de 4 points que chez les résidents (6,3%). Chez les frontaliers français, le taux de chômage (14%) serait plus du double de celui relevé chez les résidents.**

A l'échelle de l'ensemble du marché du travail luxembourgeois (actifs occupés et demandeurs d'emploi résidents et frontaliers), **le taux de chômage s'établirait à 8,2%**, soit presque 2 points de plus que la statistique officielle, alors que le nombre de demandeurs d'emploi atteindrait presque 45 000 personnes, au lieu des 18 700 officiellement comptabilisées.

1.2 ... ET UNE PRESSION ACCRUE SUR LES SYSTEMES D'ASSURANCE-CHOMAGE DES VOISINS

La réglementation actuelle sur l'indemnisation du chômage des frontaliers entraîne donc de fait une sous-estimation du taux de chômage réel de l'économie luxembourgeoise en alimentant les statistiques du chômage des pays limitrophes.

Mais au-delà du biais statistique, cette réglementation génère surtout un reste à charge important pour les systèmes d'assurance-chômage des pays de résidence : en 2020, l'Unedic indemnise 17 000 personnes issues du marché du travail luxembourgeois à hauteur de 161 M€, soit 1 700€ mensuels en moyenne, les 3 premiers mois (soit 25%) étant remboursés par le Luxembourg.

Pour la seule année 2020, **l'Unedic évalue le reste à charge lié à l'indemnisation des chômeurs frontaliers en provenance du Luxembourg à 135 M€ (69M€ en 2012). Sur l'ensemble de la période 2012-2020, le reste à charge cumulé dépasse les 840 M€, intégralement financé par les cotisations sur les emplois français**, à Metz, Lyon ou Bordeaux, alors que la prise en charge par le Luxembourg ne représente que 19% des indemnités versées par l'Unedic sur la même période.

Et le marché immobilier luxembourgeois ne fait qu'amplifier le phénomène : le coût du logement prohibitif contraint les résidents les plus modestes, souvent moins qualifiés et donc plus vulnérables au chômage, à quitter le Grand-Duché pour se loger dans les pays limitrophes. Le chômage venu, ils alimentent les statistiques de leur pays de résidence, et accroissent la pression sur les systèmes d'indemnisation des pays frontaliers.

⁴ Si l'on considère que le chômage frontalier est égal au chômage résident, on peut estimer à 8 000 le nombre de chômeurs frontaliers belges et allemands ($18\,700 \times 0,43 = 8\,000$). On y ajoute la statistique officielle française (17 000), soit $8\,000 + 17\,000 = 25\,000$ chômeurs frontaliers en 2020.

⁵ Source : Unedic, *L'indemnisation des frontaliers par l'assurance-chômage*, décembre 2021

Estimation du coût de l'indemnisation du chômage des frontaliers français à horizon 2040

	2011	2020	2025	2030	2035	2040
Nombre de frontaliers FR projeté	76 840	105 700	113 550	136 600	149 040	162 780
Taux de chômage projeté	12,5%	13,9%	14,1%	14,6%	14,9%	15,1%
Estimation frontaliers indemnisés par l'Unedic	11 000	17 000	18 600	23 400	26 000	28 900
Indemnité mensuelle moyenne (+2,5% par an)	1 400	1 700	1 890	2 100	2 350	2 600
Estimation coût résiduel Unedic (M€)	68,7	135,0	156,8	219,2	272,5	335,2

Source : calculs AGAPE

Entre 2011 et 2020, pour 100 frontaliers supplémentaires au Luxembourg, on compte 20 chômeurs frontaliers indemnisés supplémentaires et le taux de chômage progresse de 1,4 points. L'indemnité mensuelle moyenne versée par l'Unedic (en hausse de 2,5% par an) est prise en charge à hauteur de 19% par le Grand-Duché au cours de la période.

Si l'on prolonge ces tendances, et qu'on les adosse aux perspectives de développement du travail frontalier à horizon 2040, la prise en charge du chômage des frontaliers est **une bombe à retardement pour notre système de solidarité** : au vu de la croissance attendue du nombre de frontaliers, le reste à charge pour l'Unedic pourrait être multiplié par 2,5 et atteindre près de 340 M€ d'ici 20 ans, contre 135 M€ en 2020. Et il ne s'agit ici que d'un scénario tendanciel, sur la base des évolutions observées, cette projection n'intégrant pas de nouvelle crise éventuelle (qui impacterait inévitablement le marché du travail et les frontaliers français en particulier).

Dans ce contexte, le changement des règles européennes sur l'indemnisation du chômage devait garantir davantage d'équité entre le Grand-Duché et ses voisins : **l'indemnisation devant à terme être assurée par le pays de travail, le Luxembourg aurait été amené à prendre en charge l'ensemble des chômeurs frontaliers**. Une fois cette prise en charge effective, on aurait dû observer **une hausse mécanique du chômage au Luxembourg et une baisse, plus ou moins significative, dans le Nord-lorrain, ainsi qu'une baisse de la pression sur notre système de solidarité** : avec la réforme, l'Unedic aurait économisé 920 M€ en 2020 sur l'ensemble des frontières françaises et 6,4 Md€ sur l'ensemble de la période 2011-2020.

Mais face à l'opposition des syndicats européens, l'adoption de la réforme a été reportée sine die...

1.3 UN FRONTALIER FRANÇAIS PLUS FRAGILE DANS L'EMPLOI QUE SES HOMOLOGUES

Structure de l'emploi frontalier en 2019 par type de contrat

2019	CDI	CDD	Intérim	Autre (apprenti, indépendant)	Total	Part (%) d'emploi précaire
Frontaliers FR	90 740	5 720	5 840	2 250	104 550	11,1
Frontaliers BE	44 230	1 850	910	1 890	48 880	5,6
Frontaliers DE	45 080	1 510	300	1 550	48 440	3,7
Frontaliers	180 050	9 080	7 050	5 690	201 870	8,0

Source : Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS)

En 2019, le Luxembourg compte un peu plus de 16 000 frontaliers disposant d'un contrat de travail précaire (CDD ou intérim), soit 8% de l'ensemble des frontaliers. **Les frontaliers français affichent un taux de contrats précaires de 11%**, soit le double du taux observé chez les frontaliers belges (6%) et le triple de celui des frontaliers allemands (4%), **faisant d'eux les frontaliers les plus vulnérables sur le marché du travail luxembourgeois**. Ce constat peut être expliqué par **la plus forte présence de frontaliers français dans des secteurs ayant recours plus fréquemment aux contrats courts ou à l'intérim** (commerce, restauration, construction, industrie), les exposant davantage en cas de crise. D'ailleurs si le nombre global de frontaliers a augmenté entre 2019 et 2020 (+3 160), les contrats précaires sont quant à eux en net recul (-4 750), précipitant notamment des frontaliers français vers le chômage.

La typologie des frontaliers français, selon le contrat de travail et le secteur d'activité, peut expliquer le taux de chômage plus élevé des frontaliers français, qui sont donc plus vulnérables sur le marché du travail que leurs homologues belges ou allemands.

Dans le Nord-lorrain⁶, la part de contrats précaires dans le tissu économique local (11% en 2018) est très proche de celle des frontaliers français et de la région Grand Est (11,2%) : **si un frontalier français au Luxembourg est mieux rémunéré, il demeure tout aussi exposé aux aléas économiques qu'un non-frontalier du Nord-lorrain ou un actif de la région Grand Est et est donc susceptible, lui aussi, de connaître le chômage...**

A retenir

- Le taux de chômage du Luxembourg (6,3%) masque un taux de chômage plus élevé chez les frontaliers français (14%).
- Le frontalier français est plus fragile dans l'emploi que ses homologues, car il est davantage présent dans des secteurs (commerce, restauration, construction, industrie) ayant traditionnellement recours à des contrats précaires (CDD, intérim).
- Avec un taux de précarité quasi-identique qu'un non-frontalier du Nord-lorrain ou un actif du Grand Est, le frontalier est aussi exposé au chômage, générant un reste à charge important pour le système d'indemnisation français : 135 M€ en 2020, près de 340 M€ en 2040.

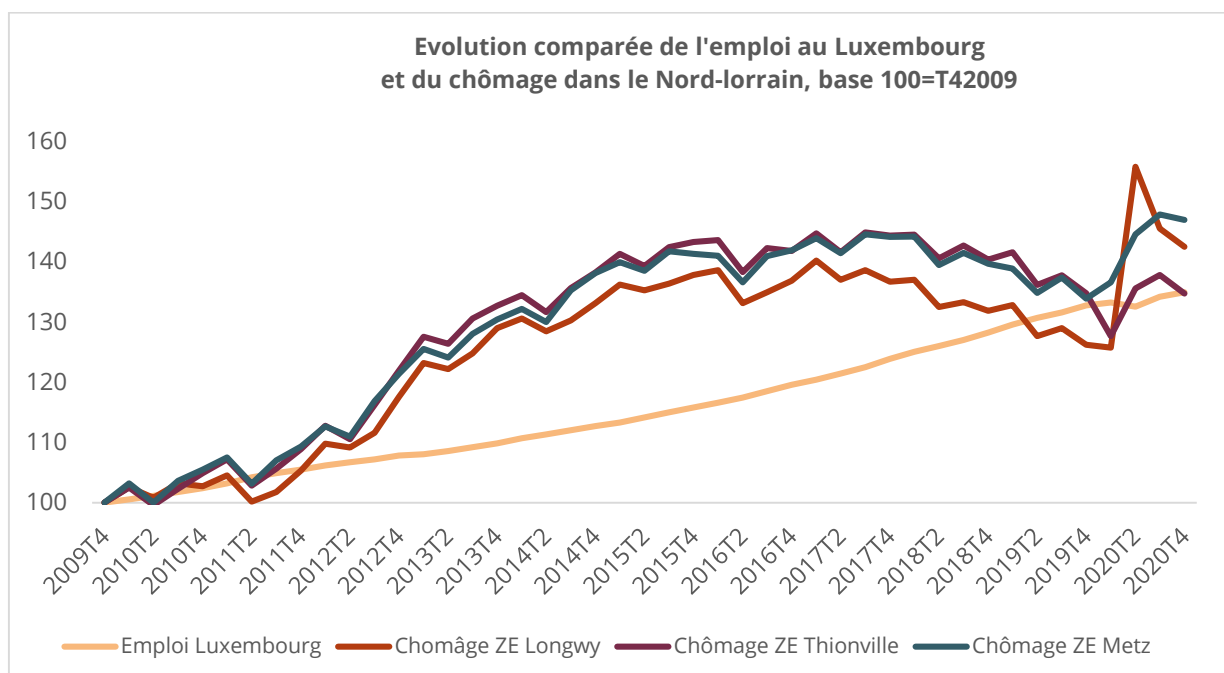
⁶ Le Nord-lorrain désigne ici l'ensemble des intercommunalités comptant plus de 1 000 frontaliers en 2020 : Terre Lorraine du Longuyonnais, Grand Longwy, CC Pays Haut Val d'Alzette, Cœur du Pays-Haut, Orne Lorraine Confluences, CC Bouzonvillois Trois Frontières, Portes de France-Thionville, Val de Fensch, Cattenom et Environs, Arc Mosellan, Rives de Moselle, Eurométropole de Metz, Pays Orne-Moselle

2. L'EMPLOI LUXEMBOURGEOIS, MOTEUR D'UNE BAISSSE DU CHOMAGE DANS LE NORD-LORRAIN ?

2.1 MALGRE LA FORTE CROISSANCE DE L'EMPLOI AU LUXEMBOURG, LE CHOMAGE AUGMENTE DANS LE NORD-LORRAIN

Depuis le milieu des années 80, l'emploi au Luxembourg progresse d'environ 3% par an (+3,4% par an entre 1986 et 2008, +2,8% par an entre 2010 et 2020). **Ce rythme dépasse la capacité de la démographie luxembourgeoise à fournir la main-d'œuvre nécessaire** pour accompagner un tel développement, qui se traduit par **une croissance très forte des flux frontaliers, en particulier depuis la France**, qui représente 53% du flux total de frontaliers et progresse de **+3,7% par an depuis 2010**.

Ce constat laisse à penser que l'attractivité de l'économie luxembourgeoise contribue à faire baisser significativement le chômage sur le territoire nord-lorrain, mais l'analyse comparée de la dynamique de l'emploi luxembourgeois et du chômage nord-lorrain contredit, a priori, cette hypothèse.



Source : STATEC, DARES (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques), Pôle Emploi, calculs AGAPE

En effet, si l'emploi au Luxembourg progresse de 33% entre le 4^{ème} trimestre 2009 et le 4^{ème} trimestre 2019, aucun impact positif majeur n'est constaté sur le chômage nord-lorrain sur cette période, malgré une embellie observée à partir de 2016 (-9% sur chaque zone d'emploi), correspondant à une période généralisée de reprise de l'économie, y compris côté français.

Au contraire, sur la décennie, le nombre des demandeurs d'emploi augmente sur les ZE de Longwy (+26%), de Thionville (+35%) et de Metz (+34%). De plus, dans le contexte de la crise sanitaire, les statistiques du chômage grimpent sur l'année 2020 de 16 points dans la zone d'emploi de Longwy, restent quasiment stables dans la zone d'emploi de Thionville et augmentent de 13 points dans la ZE de Metz (T42019-T42020).

L'évolution de l'emploi au Luxembourg ne se traduit donc pas mécaniquement par une baisse du chômage dans le Nord-lorrain, et suppose des interactions beaucoup plus complexes.

2.2 EMPLOI LUXEMBOURGEOIS ET CHOMAGE NORD-LORRAIN : UN IMPACT LIMITE ET PLUS COMPLEXE QU'IL N'Y PARAÎT

Partant du constat qu'il n'existe pas d'effet mécanique apparent entre l'emploi au Luxembourg et le chômage dans le Nord-lorrain, nous avons mené des investigations pour mieux qualifier les relations entre ces deux variables, en utilisant le modèle statistique de la régression linéaire sur la décennie 2010-2020.

Méthodologie

Le modèle de régression linéaire permet de décrire l'évolution d'une variable dépendante (ici, le chômage dans le Nord-lorrain) par rapport à une variable indépendante (ici, l'emploi au Luxembourg).

Dans ce modèle, le coefficient de corrélation indique une relation mathématique entre deux variables. Plus le coefficient est proche des valeurs extrêmes -1 et 1, plus la corrélation est forte, alors qu'un coefficient de 0 indique une absence de relation.

Un coefficient de corrélation élevé n'implique pas forcément une relation de causalité entre les variables. Cet aspect est appréhendé par le coefficient de détermination, qui mesure l'importance de la relation et varie entre 0 et 1. Plus le coefficient de détermination est proche de 1, plus l'impact d'une variable sur l'autre est important. Un coefficient de détermination de 1 signifie qu'une variable explique 100% de la variation de l'autre variable.

Liens entre emploi luxembourgeois et chômage nord-lorrain

Zone d'emploi	Coeff. corrélation			Coeff. détermination		
	2010-2020	2010-2015	2016-2020	2010-2020	2010-2015	2016-2020
Longwy	0,73	0,97	-0,66	0,54	0,96	0,44
Thionville	0,81	0,98	-0,16	0,65	0,95	0,09
Metz	0,79	0,98	-0,60	0,62	0,94	0,36
Ensemble	0,79	0,94	-0,53	0,62	0,88	0,28
Luxembourg	0,46	0,92	0,24	0,21	0,85	0,06

Source : Calculs AGAPE

Sur l'ensemble de la période 2010-2020, on observe une corrélation positive assez forte entre l'emploi au Luxembourg et le chômage dans chacune des 3 zones d'emploi du Nord-lorrain (0,7 à 0,8), ce qui signifie que **lorsque l'emploi augmente au Luxembourg, le chômage augmente dans le Nord-lorrain**. Cette corrélation est encore plus forte sur la première moitié de la décennie, avec des coefficients de corrélation supérieurs à 0,9, ce qui signifie que l'emploi luxembourgeois et le chômage nord-lorrain progressent quasiment à la même vitesse.

En revanche, si l'on s'attarde **sur la période 2016-2020, la corrélation devient négative : quand l'emploi augmente au Luxembourg, le chômage dans le Nord-lorrain baisse**. Si la corrélation est modérée pour les ZE de Longwy et Metz (0,6 à 0,66) elle est en revanche peu significative sur Thionville (0,16), mais aussi au Luxembourg (0,24) : sur ces 2 territoires, le chômage évolue de manière indépendante par rapport à l'emploi au Luxembourg.

Pour expliquer un tel retournement de tendance, une partie de la réponse se trouve peut-être dans l'intensité de la création d'emploi au Luxembourg : entre 2010 et 2015, l'emploi au Luxembourg progresse de 8 800 emplois par an. Mais entre 2016 et 2020, ce rythme est quasiment doublé : +16 500 emplois par an et ce, dans un contexte de reprise générale, l'emploi privé ayant progressé de 1% (+2 000 emplois) entre 2015 et 2019 dans les zones d'emploi nord-lorraines.

Au vu de ces éléments, on pourrait donc considérer que **pour faire baisser le chômage dans le Nord-lorrain, la création d'emploi au Luxembourg ne suffit pas : le volume d'emplois créés doit se situer à un niveau élevé et être adossé à une dynamique positive de l'emploi côté nord-lorrain**.

Dès lors, quel est l'impact de la dynamique de l'emploi au Luxembourg sur la baisse du chômage dans le Nord-lorrain ? Le coefficient de détermination apporte une première réponse : entre 2016 et 2020, il est modéré sur les zones d'emploi de Longwy et Metz (0,36 à 0,44) et quasi-nul sur Thionville (0,09) et au Luxembourg (0,06). En d'autres termes, **l'évolution de l'emploi au Luxembourg expliquerait environ 40% de la baisse du chômage dans les ZE de Longwy et Metz, mais seulement 6 à 9% au Luxembourg et sur la ZE de Thionville**.

Modélisation de l'impact de l'emploi au Luxembourg sur le chômage nord-lorrain

Zone d'emploi	Coeff. détermination 2016-2020	Chomeurs 2020	Emplois supplémentaires nécessaires par an au Luxembourg	
			Pour amorcer une baisse du chômage	Pour diviser le chômage par 2 en 10 ans
Longwy	0,44	8 310	13 300	17 100
Thionville	0,09	17 638	13 900	18 000
Metz	0,36	45 593	13 800	18 500

Sources : DARES, calculs AGAPE

Toute chose égale par ailleurs, la qualité du modèle de régression permettrait de déduire que **pour contribuer à faire baisser le chômage dans le Nord-lorrain, le Luxembourg devrait compter environ 13 à 14 000 emplois de plus chaque année**, seuils qui ont été dépassés en 2017, 2018 et 2019 (+14 à +16 000 emplois).

En prolongeant le modèle, on peut estimer que pour résorber de moitié le chômage dans le Nord-lorrain d'ici 2030, l'emploi au Luxembourg devrait progresser de +17 à +19 000 emplois chaque année d'ici à 2030, des seuils jamais atteints sur la dernière décennie.

En conséquence, l'économie luxembourgeoise ne peut pas résorber à elle seule le chômage dans le Nord-lorrain. La modélisation réalisée montre que c'est bien l'effet d'une double dynamique, à la fois au Luxembourg et dans le Nord-lorrain, qui permet d'obtenir des effets tangibles sur le chômage.

2.3 UN IMPACT MODERE SUR LE CHOMAGE LIE A DES FACTEURS MULTIPLES

Le dynamisme économique du Luxembourg et l'attractivité qu'il exerce sur les pays voisins, en premier lieu la France, génère, selon le modèle statistique que nous avons utilisé, un impact finalement modéré sur la dynamique du chômage nord-lorrain et suppose des conditions particulières pour être important.

En premier lieu, un tel constat peut évidemment surprendre. Mais à y regarder de plus près, plusieurs facteurs socioéconomiques, propres au Grand-Duché ou au Nord-lorrain, semblent conforter notre modélisation et apportent plusieurs éléments de réponse.

2.3.1 LA PERSISTANCE D'UN CHOMAGE STRUCTUREL ELEVE DES DEUX COTES DE LA FRONTIERE

Traditionnellement, le chômage est structuré autour de deux composantes :

- **Le chômage conjoncturel**, lié au climat économique et qui fluctue au gré des crises et des périodes de reprise ;
- **Le chômage structurel**, qui perdure quand le climat économique est favorable. Il se matérialise par le chômage de longue durée et correspond à une frange de la population qui n'a pas accès au marché de l'emploi.

Le chômage structurel peut être lié à **des facteurs économiques** (niveau de qualification insuffisant, externalisation de certaines activités liées à la mondialisation, inadaptation des entreprises à de nouveaux contextes concurrentiels, baisse de productivité, etc.), à **des politiques publiques** (fiscalité

des entreprises, formation initiale et continue, etc.), mais aussi à **des facteurs sociodémographiques** (vieillesse, mobilité professionnelle, etc.).

Au 1^{er} trimestre 2021, **le chômage de longue durée en France représente 50% des demandeurs d'emploi** et cette part est très proche dans les zones d'emploi du Nord-lorrain (49,5%). Le Grand-Duché n'est pas épargné non plus, le chômage de longue durée touchant près de 40% des demandeurs d'emploi en mai 2021. Cette part élevée du chômage de longue durée peut être mise en parallèle avec **le faible niveau de qualification des demandeurs d'emploi des deux côtés de la frontière** : en région Grand Est, 74% des demandeurs d'emploi ont un niveau Bac ou inférieur. Côté Luxembourg, cette part se situe à 75%⁷ et cette part atteint 80% sur les zones d'emploi du Nord-lorrain.

Des deux côtés de la frontière, l'employabilité de la main-d'œuvre au chômage est une question centrale, car elle apparaît déconnectée des besoins des entreprises.

2.3.2 DES TRANSFORMATIONS PROFONDES DE L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE

Un autre élément qui peut être avancé pour expliquer l'impact limité de la croissance de l'emploi au Luxembourg sur le chômage nord-lorrain est celui de **la transformation de l'économie luxembourgeoise** : frappée, comme l'économie lorraine, par la crise de la sidérurgie dans les années 1960-1970, elle s'est progressivement diversifiée, se spécialisant vers les services à forte valeur ajoutée. Les niveaux de qualification demandés ont entraîné une forte progression des actifs très qualifiés, excluant progressivement les actifs peu ou pas diplômés : en 2018, **40% des frontaliers sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (31% en 2012), contre 21% de non-diplômés**⁸. **Le niveau de formation est donc un élément toujours plus déterminant dans l'accès à l'emploi au Grand-Duché.**

Outre un besoin de qualification de plus en plus élevé, **un demandeur d'emploi résidant dans le Nord-lorrain, ou Grand-Duché, doit également faire face à une concurrence accrue sur l'emploi, liée à l'internationalisation des recrutements au Luxembourg.** L'origine géographique des frontaliers français témoigne de l'internationalisation des recrutements au Luxembourg : en 2020, on compte 70 nationalités différentes contre 43 en 2010, sous l'effet d'une forte hausse de frontaliers issus des pays de l'UE (hors Luxembourg et pays limitrophes), dont les effectifs dans les frontaliers ont presque triplé en 10 ans.

⁷ Source : ADEM, DARES, données à fin septembre 2021

⁸ Source : STATEC, Enquête sur la Structure des Salaires (ESS) 2018

Répartition des frontaliers français selon l'origine géographique

2019	2010	2020	En % des frontaliers français	
			2010	2020
Nationalités représentées	43	70	-	-
France	66 850	88 090	91,1	85,0
Luxembourg et pays limitrophes (hors France)	2 300	5 490	3,1	5,3
Europe – Reste UE 27	4 250	11 620	5,8	11,2
Europe – Hors UE 27	200	370	0,3	0,4
Autres continents	360	1 150	0,5	1,1
Non déterminé	300	420	0,4	0,4
Total	74 260	107 140	100,0	100,0

Source : IGSS

Un frontalier français qui « arrive » au Luxembourg est donc de moins en moins natif du Nord-lorrain, et peut présenter différents visages : **il peut s'agir effectivement d'un demandeur d'emploi qui trouve un emploi au Luxembourg**, contribuant à faire baisser le chômage de son territoire de résidence, dans le Nord-lorrain ou ailleurs. **Mais il peut également présenter un autre profil qui n'a, au contraire, aucun impact sur le chômage local**, notamment :

- **Un actif exerçant un emploi**, quittant son emploi pour un emploi au Luxembourg ;
- **Un jeune diplômé, qui trouve un premier emploi au Luxembourg** dès la fin de ses études, sans s'inscrire comme demandeur d'emploi ;
- Mais aussi **un résident luxembourgeois, potentiellement en emploi, qui traverse la frontière pour accéder à la propriété** par exemple, devenant à son tour frontalier.

A retenir

- Le lien entre hausse de l'emploi au Luxembourg et baisse du chômage dans le Nord-lorrain est complexe et n'est pas mécanique : il implique une forte progression de l'emploi au Luxembourg (estimé à +13 à +14 000 emplois par an) ainsi qu'une dynamique positive de l'emploi local ;
- L'impact modéré, voire faible, de la croissance de l'emploi au Luxembourg sur le chômage nord-lorrain, mais aussi luxembourgeois, témoigne d'une déconnexion entre le profil des demandeurs d'emploi et les besoins des entreprises luxembourgeoises ;
- La forte attractivité du Luxembourg sur la main-d'œuvre nord-lorraine n'est pas un remède contre le chômage : la persistance d'un chômage structurel, un niveau de qualification insuffisant et l'internationalisation des recrutements sont des freins à l'accès à l'emploi au Grand-Duché pour une partie de la population ;
- Le frontalier français n'est plus forcément « natif » du Nord-lorrain et pas forcément au chômage au moment de son arrivée au Luxembourg, réduisant d'autant l'impact potentiel de l'économie luxembourgeoise sur le chômage du Nord-lorrain.

3. UN EFFET SUR L'ECONOMIE LOCALE A NUANCER

3.1 UN EFFET D'ENTRAINEMENT DES FRONTALIERS SUR L'ECONOMIE RESIDENTIELLE DISCUTABLE...

Dynamique de l'emploi résidentiel privé dans le Nord-lorrain

Secteur d'activité de l'économie résidentielle	2010	2019	Solde
Industrie alimentaire	1 952	1 839	-113
Eau, assainissement, déchets	1 673	1 544	-129
Construction	25 554	22 939	-2 615
Commerce - réparation	24 214	24 564	+350
Transports et entreposage	8 376	6 996	-1 380
Hébergement et restauration	8 438	10 115	+1 677
Information et communication	1 580	1 292	-288
Activités financières et assurances	5 071	5 080	+9
Activités immobilières	1 946	1 973	+27
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	150	242	+92
Services administratifs et de soutien	712	426	-286
Administration publique	2 545	1 981	-564
Enseignement	2 661	2 679	+18
Santé humaine et action sociale	22 266	24 424	+2 158
Arts, spectacles et activités créatives	2 201	2 021	-180
Autres activités de services	5 465	5 220	-245
Total emploi privé résidentiel Nord-lorrain	114 804	113 335	-1 469

Source : ACCOSS

Alors qu'il est souvent mis en avant que le phénomène frontalier stimule l'économie résidentielle des territoires nord-lorrains et contribuerait ainsi doublement à faire baisser le chômage côté lorrain, force est de constater que sur la dernière décennie, cette affirmation est plus que discutable : **alors que le nombre de frontaliers augmente à un rythme soutenu** (+27 600, soit +4% par an) dans le Nord-lorrain, **les emplois privés de la sphère résidentielle⁹ ont au contraire diminué** (-1 470, soit -0,1% par an). Dans le détail, seuls les secteurs de l'hébergement-restauration (+1 680) et de la santé humaine et action sociale (+2 160) affichent une progression significative sur la période.

⁹ Selon la nomenclature de l'INSEE

Liens entre la dynamique des frontaliers et l'économie résidentielle dans le Nord-lorrain

Secteur d'activité de l'économie résidentielle	Coeff. corrélation	Coeff. détermination	Intensité de la corrélation	Intensité de la détermination
Industrie alimentaire	0,29	0,09	Positive et Faible	Quasi-nulle
Eau, assainissement, déchets	0,13	0,02	Positive et Faible	Quasi-nulle
Construction	0,67	0,45	Positive et Forte	Modérée
Commerce – réparation	0,15	0,02	Positive et Faible	Quasi-nulle
Transports et entreposage	0,39	0,15	Positive et Faible	Faible
Hébergement et restauration	-0,21	0,04	Négative et Faible	Quasi-nulle
Information et communication	0,20	0,04	Positive et Faible	Quasi-nulle
Activités financières et assurances	-0,30	0,09	Négative et Faible	Quasi-nulle
Activités immobilières	0,67	0,45	Positive et Forte	Modérée
Activités spécialisées, scientif. et tech.	-0,40	0,16	Négative et Modérée	Faible
Services administratifs et de soutien	0,38	0,14	Positive et Faible	Faible
Administration publique	-0,53	0,28	Négative et Modérée	Faible
Enseignement	-0,13	0,02	Négative et Faible	Quasi-nulle
Santé humaine et action sociale	0,34	0,12	Positive et Faible	Faible
Arts, spectacles et activités créatives	0,14	0,02	Positive et Faible	Quasi-nulle
Autres activités de services	-0,33	0,11	Négative et Faible	Faible
Ensemble économie résidentielle	0,27	0,07	Positive et Faible	Quasi-nulle

Source : calculs AGAPE, d'après ACCOSS et IGSS

Comme pour l'emploi luxembourgeois et le chômage nord-lorrain, nous avons utilisé les mêmes outils statistiques (coefficient de corrélation et de détermination) pour mesurer dans quelle mesure l'augmentation du nombre de frontaliers impacte l'emploi résidentiel des territoires nord-lorrains.

L'analyse par secteur de l'économie résidentielle montre que **sur 16 secteurs d'activité, 12 ne présentent aucun lien, ou un lien faible, avec la hausse de l'emploi frontalier**. Seuls les secteurs de la construction et les activités immobilières affichent un lien significatif (coefficient de corrélation supérieur à 0,6). Mais avec un coefficient de détermination de 0,45, cet impact reste modéré : **la hausse des frontaliers expliquerait environ la moitié de la hausse des emplois dans la construction et les activités immobilières**. Dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques et de l'administration publique¹⁰, l'emploi évolue dans le sens contraire : quand l'emploi frontalier augmente, l'emploi dans ces secteurs baisse, sans qu'il soit possible de déterminer un lien de cause à effet, le coefficient de détermination étant faible.

¹⁰ La source des données étant ACCOSS, les emplois de l'administration publique désignent ici les emplois sous statut privé (contractuels)

3.2 ... MAIS UN EFFET NEGATIF QUASI-IMMEDIAT EN CAS DE CRISE

En revanche, dès que l'économie luxembourgeoise est fragilisée, l'impact est immédiat sur le chômage lorrain : entre 2008 et 2009, au moment de l'éclatement de la crise financière, le nombre de frontaliers français avait baissé de 1 600 personnes, alors qu'il progressait de façon continue depuis les années 90.

Le confinement de mars 2020 vient confirmer cet impact quasi-instantané : entre mars 2019 et mars 2020, l'emploi intérimaire s'est effondré au Luxembourg : -6 400 postes (-66%), dont 3 800 occupés par des résidents français. Les données étant arrêtées au 31 mars, **15 jours de confinement auront suffi pour provoquer un effondrement de l'intérim au Luxembourg et un coup d'arrêt du flux frontalier sur une partie du Nord-lorrain**, notamment le territoire de l'AGAPE¹¹.

Evolution du chômage dans le Nord-lorrain

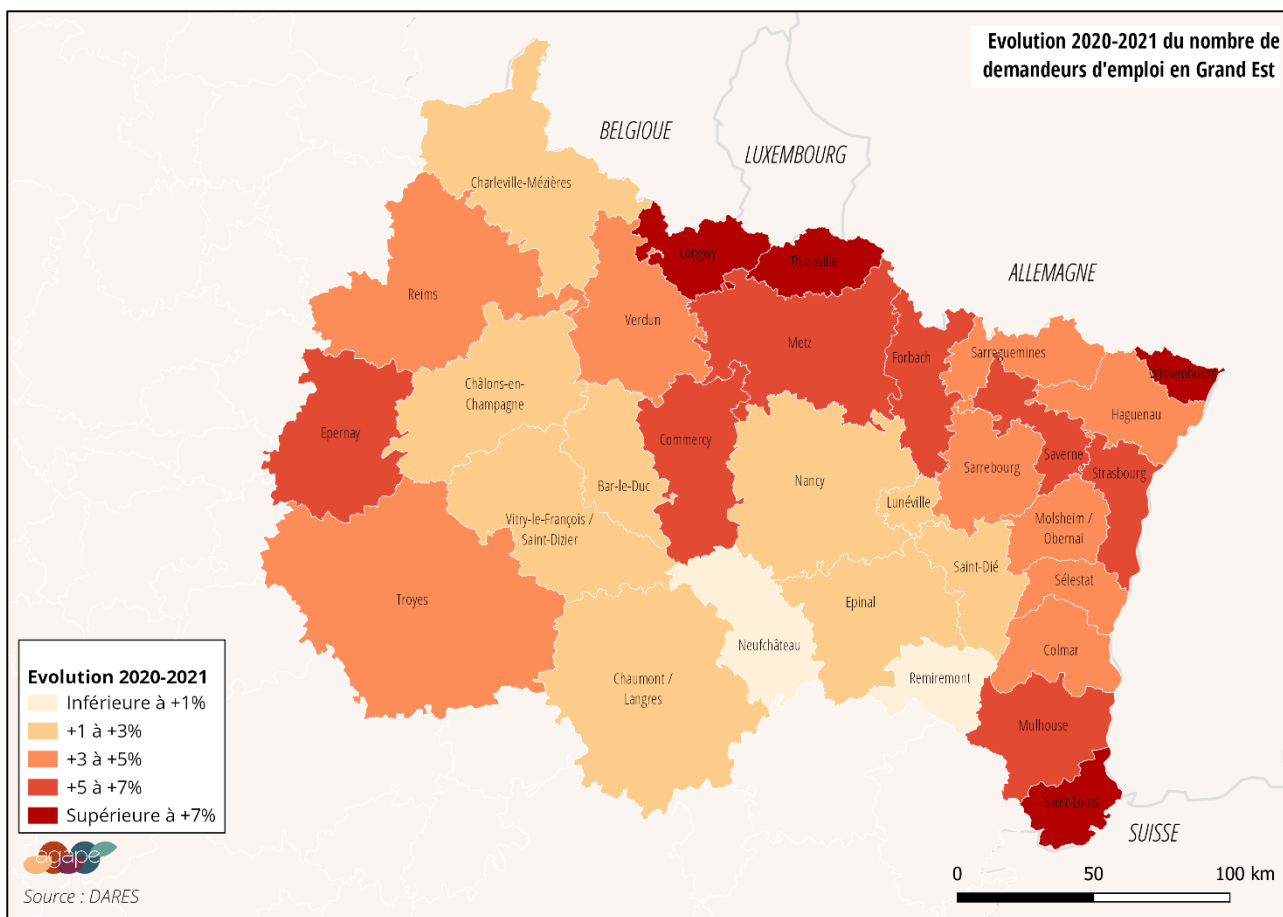
Territoire	T1 2020	T1 2021	Solde	Evolution (%)
ZE Longwy	7 920	8 540	+620	+7,8
ZE Metz	41 090	43 700	+2 610	+6,3
ZE Thionville	16 730	18 500	+1 770	+10,6
Total Nord-lorrain	65 740	70 740	+5 000	+7,6

Source : ACCOSS

Et alors que l'économie luxembourgeoise est en phase de reprise entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2021 (+13 400 emplois, +8 100 frontaliers), **aucun effet positif n'est observé sur le Nord-lorrain**, le nombre de demandeurs d'emploi progressant dans toutes les zones d'emploi du Nord-lorrain.

Mais la situation des zones d'emploi nord-lorraines, en particulier Longwy et Thionville, n'est pas un phénomène isolé : à l'échelle de la région Grand Est, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 7,6% entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2021. Et parmi les zones d'emploi de la région, toutes celles marquées par un taux de travailleurs frontaliers important affichent une augmentation supérieure à la moyenne régionale : Longwy (+7,8%), Wissembourg (+8,8%), Thionville (+10,6%) et Saint-Louis (+11,8%).

¹¹ Cf. AGAPE, *Le ralentissement du flux frontalier, un effet du Covid-19 ?*, Zoom sur, octobre 2020



A l'évidence, **qu'on soit à Longwy (56% de frontaliers), Saint-Louis (46% de frontaliers), Thionville (43% de frontaliers) ou Wissembourg (37% de frontaliers), le frontalier français est une variable d'ajustement sur le marché de l'emploi transfrontalier et apparaît comme le premier touché dès que l'économie de son pays de travail fait face à une crise majeure**, qu'elle soit systémique (crise économique et financière de 2008) ou liée à des phénomènes externes (pandémie de Covid-19).

A retenir

- Contrairement aux idées reçues, l'économie locale (-1 500 emplois dans l'économie résidentielle) ne profite pas de l'essor du travail frontalier (+27 600) ;
- Seuls les secteurs de la construction et des activités immobilières apparaissent significativement liés à la dynamique transfrontalière ;
- En revanche, le versant français réagit de manière quasi-instantané en cas de crise, dû à la forte proportion de frontaliers français dans l'intérim luxembourgeois ;
- Le frontalier, une variable d'ajustement : les hausses les plus fortes du chômage en Grand Est sont enregistrées dans les zones d'emploi où les taux de travailleurs frontaliers sont les plus élevés (Longwy, Thionville, Wissembourg, Saint-Louis).

Conclusion



Avec l'attractivité du Grand-Duché, on quitte aujourd'hui plus facilement un emploi, une région, un pays pour occuper un emploi au Luxembourg. Le frontalier français n'est donc pas forcément un « natif » du Nord-lorrain au chômage. En 2022, l'AGAPE investiguera plus précisément l'origine des nouveaux habitants (et frontaliers) du Nord-lorrain.

Contrairement à l'idée reçue d'une croissance économique luxembourgeoise faisant baisser le chômage côté lorrain, nos investigations montrent que **la persistance d'un niveau élevé de chômage de longue durée**, mais également **les mutations de l'économie luxembourgeoise** (transformation sectorielle, besoins accrus en qualifications élevées, internationalisation des recrutements) limitent l'impact positif de l'économie luxembourgeoise sur le chômage.

Tout comme l'effet d'entraînement supposé de l'essor du travail frontalier sur l'économie locale : **alors que les flux de frontaliers ne cessent d'augmenter, l'économie résidentielle perd des emplois** et seuls la construction et l'immobilier semblent bénéficier de la dynamique transfrontalière.

En revanche, **le phénomène frontalier alimente largement le chômage dès lors que les économies qui en dépendent sont en difficulté**. A l'échelle du Grand Est, c'est dans des zones d'emploi frontalières que le chômage a le plus progressé... les laissant à la charge d'un système de solidarité qu'ils n'ont pas contribué à financer.

Les questions autour de la formation et l'employabilité de la main-d'œuvre locale, des freins à un développement endogène, mais aussi de l'indemnisation du chômage par les pays de travail sont donc essentielles, et dans le cadre du co-développement franco-luxembourgeois, dépassent largement la question du co-financement d'infrastructures.

info**Observatoire** est édité par l'AGAPE

agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord
Espace Jean Monnet - Eurobase 2 - Pôle Européen de
Développement

F-54810 LONGLAVILLE

tél : (+33) 03 55 26 00 10 - fax : (+33) 03 55 26 00 33

www.agape-lorrainenord.eu - agape@agape-lorrainenord.eu

Association Loi 1901

ISSN : 1266-9652 - Dépôt Légal : 4^{ème} trimestre 2021

Président et directeur de la publication : Fabrice BROGI

Directeur et responsable de la rédaction : Julien SCHMITZ

Rédaction : Michaël VOLLOT et Cristina BURTEA

Conception graphique : Virginie LANG-KAREVSKI



Contact : Michaël VOLLOT
chargé d'études « Observatoires et
Développement Humain »
mvollot@agape-lorrainenord.eu
Tél : (+33) 03 55 26 00 24



agence d'urbanisme et de développement durable